GALILEO, programme de radionavigation par satellite: résultats de la phase de définition

2001/2059(COS) - 03/10/2001 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de Mme Brigitte LANGENHAGEN (PPE-DE, D), le Parlement a exprimé ses préoccupations au sujet de la viabilité financière du projet GALILEO au cas où les projections relatives aux investissements du secteur privé ne se concrétiseraient pas. Il souligne que les conséquences financières de la non-participation du secteur privé ne sauraient être supportées par la Communauté ou par les budgets nationaux et invite la Commission à assurer une participation suffisante du secteur privé à chaque stade du projet. La Commission est invitée à soumettre sans délai une proposition en vue de la mise en place d'une structure de gestion de Galileo, et à soumettre d'ici au 15/11/2001, dans le cadre de la mise en place de la structure de gestion, une proposition relative à la création d'une structure générale de financement en faveur de Galileo.